

DOCUMENT 2.2 : FAÇONNER LA DÉMOCRATIE AU CANADA

Le Canada est une démocratie. Nous élisons des membres pour nous représenter dans notre parlement fédéral et dans les législatures provinciales et territoriales afin de prendre des décisions et de voter des lois. Le parti politique avec le plus de membres élus forme habituellement le gouvernement et son chef devient le chef du gouvernement. Le chef sélectionne alors des membres de son parti pour siéger au Conseil des ministres (le cabinet) et gérer différentes responsabilités. Le gouvernement doit avoir le support d'au moins la moitié des membres de la législature afin de gouverner. C'est ce que l'on appelle un gouvernement responsable.

Un résumé des événements clés qui ont façonné notre système gouvernemental d'aujourd'hui, dans ce territoire que nous appelons désormais l'Ontario.

Gouvernement colonial

Vers la fin du 18^e siècle, les colonies, qui deviendront plus tard le Canada, étaient sous les ordres du régime britannique. L'Acte constitutionnel de 1791 divisa la Province du Québec en deux, le Haut-Canada (maintenant l'Ontario) et le Bas-Canada (maintenant le Québec). L'Acte créa également des Assemblées législatives élues par le peuple. Ce fut la première forme de démocratie représentative. Chaque législature était composée d'une assemblée législative et d'un conseil exécutif. Le gouverneur, choisi par la Grande-Bretagne, sélectionnait les membres du conseil exécutif. Le conseil avait le pouvoir de prendre des décisions unilatéralement et n'était responsable qu'auprès du Gouverneur et non du peuple. L'Assemblée n'avait qu'un rôle consultatif.



Première rencontre de l'Assemblée et du Conseil du Haut-Canada
(SOURCE : ARCHIVES DE L'ONTARIO)

Demande et débat grandissant : Années 1820

Dans les années 1820, la population du Haut et du Bas-Canada augmenta et se transforma. Au lieu d'être formé d'une majorité de fermiers et de commerçants de fourrures, les colonies étaient désormais composées de marchands, de charpentiers, de docteurs, d'avocats et de journalistes. Il y avait des demandes grandissantes de la part des colons qui souhaitaient émettre leurs opinions sur les décisions qui avaient un impact sur eux et leur colonie.



Bataille de St. Eustache
(SOURCE : BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA)

Rébellions : 1837-38

Les tensions augmentèrent entre ceux qui souhaitaient exercer un plus grand contrôle sur leurs affaires et les loyalistes qui souhaitaient préserver leurs traditions. Ces derniers voulaient que le conseil exécutif soit formé par des membres de l'Assemblée élus. Ils avaient le sentiment que ces changements contribueraient à réduire les tensions entre le Conseil et l'Assemblée, et ainsi, à accomplir davantage.

Éventuellement, des rébellions éclatèrent dans le Haut et le Bas-Canada. Louis-Joseph Papineau dirigea les rébellions du Bas-Canada en 1837 alors que les rébellions de 1837-1838 dans le Haut-Canada furent dirigées par William Lyon Mackenzie. Ces événements menèrent à une décennie de combats et des protestations qui changèrent la façon dont les deux Canada étaient alors gouvernés.

Les réformistes

En 1840, le Haut et le Bas-Canada s'unirent pour former la Province du Canada. Les deux Réformistes, Sir Louis-Hippolyte La Fontaine et Sir Robert Baldwin, créèrent la coalition des leaders français et anglais et travaillèrent ensemble à la fondation d'un parti uni des réformistes.

DOCUMENT 2.2 : FAÇONNER LA DÉMOCRATIE AU CANADA

En 1842, les Réformistes remportèrent la majorité du gouvernement dans le Haut-Canada. Cela veut dire que plus de la moitié des membres de l'Assemblée était des Réformistes. Cette situation permit à LaFontaine et Baldwin d'exprimer leurs préoccupations avec une plus grande force politique. Leur assemblée élue s'effondra finalement parce que le gouverneur refusa de travailler avec eux, puisqu'il avait décidé d'être loyal envers la Reine.

Lord Elgin et le gouvernement responsable

En 1847, Lord Elgin fût nommé Gouverneur des Canadas. Elgin commença à séparer les pouvoirs du Gouverneur de ceux des législatures. Il reconnut également l'importance d'autoriser les législatures élues à avoir un plus grand contrôle politique.



LaFontaine and Baldwin

(SOURCE : INSTITUT POUR LA CITOYENNETÉ CANADIENNE)

Lord Elgin demanda officiellement que les Réformistes puissent former le gouvernement en 1848. Ce fut alors le vrai commencement du gouvernement responsable au Canada. Plusieurs loyalistes se contrarièrent et brûlèrent l'édifice du parlement à Montréal. Baldwin, LaFontaine et Elgin furent tous personnellement attaqués.

Même s'il y eut de l'opposition au nouveau gouvernement, ils allèrent de l'avant et cela façonna l'avenir de la démocratie canadienne.



La Chambre de l'Assemblée législative, Parlement de Montréal, vers 1848

(SOURCE : MUSÉE DES BEAUX ARTS DU CANADA)

TERMES ESSENTIELS :

Démocratie représentative – Les représentants sont élus par le peuple afin qu'ils prennent des décisions en son nom.

Législature – Le corps (ou organe) législatif qui a le pouvoir de voter de lois et d'établir des règles. Il comprend l'assemblée législative et le cabinet.

Assemblée législative – Composé de membres élus choisis par le peuple.

Cabinet (Conseil des ministres) – Composé de membres nommés et responsable d'implanter les lois.

Rébellion – Révolte ou soulèvement.

Gouvernement responsable – Un gouvernement qui maintient le soutien d'au moins la moitié des membres de l'assemblée législative pour rester au pouvoir.